

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 26 août 2021

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Verger, le jeudi 26 août 2021, à 20 heures 30 minutes, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire, dûment convoqué le 21 août 2021.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, Mme Christelle PLANCHENAULT, M. Lionel BEAUFORT, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, Mme Christine COMMERE, M. Benjamin GAUTIER, M. Jonathan LEBOURDAIS, Mme Pascale MARAQUIN et M. Pascal POIRIER.

Absents excusés : M. Roger GODIN, M. Joël PLANCHENAULT (donne pouvoir à Nathalie BOIZARD)

Absent :

Secrétaire de séance : M. Lionel BEAUFORT

Ordre du jour

Nbre de membres : 13
Présents : 11
Absent(es) excusé(es) : 2
Absent :
Pouvoir : 1
Quorum atteint : 7

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Pass sanitaire : bibliothèque – manifestation de septembre
- Divagation d'animaux

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Enquête sécurité routière : organisation
- Cimetière : travaux - devis
- Compte-rendu de la commission Travaux – Urbanisme – Voirie du 13 août 2021

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Compte-rendu AG ALSM : demandes
- Journée du patrimoine
- Forum des associations

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Animation Enfance Jeunesse : point de situation
- Préparation de la rentrée

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

- Visite des bâtiments communaux par les Élus

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 juillet 2021

Le Compte rendu est approuvé sans observation particulière :

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis
29/07/2021	Habitation	21 Rue des Primevères	AK 0399	592 m ²	Renonciation
09/08/2021	Habitation	20 Rue Joseph Peigner	AK 0031	565 m ²	Renonciation

État néant

Devis acceptés :

- ✓ Contrat APAVE : 702,30 € pour le diagnostic sécurité incendie de l'ancienne école primaire ;
- ✓ Devis WILL : 750,00 € pour un souffleur ;

2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

Pass sanitaire : bibliothèque – ludothèque – manifestation de septembre ?

Le pass sanitaire est obligatoire depuis le 9 août 2021 dans les établissements recevant du public (salles de théâtre, salles de spectacles, cinémas, musées, salles d'exposition, bibliothèques, médiathèques, ludothèques, salles de conférences, salle des fêtes, stades, piscines, salles de sport, compétitions sportives...). Toutefois, le pass sanitaire ne s'applique pas aux services publics, guichets, centres sociaux, juridictions, et écoles de formation.

Un arrêté municipal a été pris pour nommer les personnes habilitées à effectuer le contrôle du pass sanitaire à la bibliothèque. D'autres seront également mis en place pour la ludothèque et les manifestations de fin d'année (journée du Patrimoine...).

Manifestations

Le pass sanitaire est de rigueur (y compris pour les enfants à partir de 12 ans et 2 mois après le 30 septembre) pour :

- ☞ Forum des associations,
- ☞ Journée du Patrimoine,

- ☞ Fête de la musique,
- ☞ Fête du jeu,
- ☞ Autres.

Des arrêtés municipaux seront rédigés pour toutes ces manifestations.

Selon l'évolution des mesures sanitaires, la fête de la musique est maintenue le 24 septembre 2021. Il est proposé de mettre en place des barrières en 4 points d'entrées afin de réaliser le contrôle du pass sanitaire par les organisateurs. Afin de faciliter les entrées et sorties en dehors du périmètre dédié à cette manifestation et éviter un nouveau contrôle, un système d'identification par tampon pourrait être envisagé.

Divagation d'animaux

➤ Divagations de chiens et chats

A plusieurs reprises, des divagations de chiens ont été signalés dont 3 situations avec récidives :

- problème de voisinage,
- 2 chiens (Berger Belge) sur la piste cyclable,
- « La Villatte ».

Un courrier sera envoyé aux familles les informant de la situation.

M. TRAVERS propose, lors de signalement sur la voie publique justifié, d'instaurer une amende en cas de récidive et d'incident :

- ☞ 1^{ère} constatation : avertissement ;
- ☞ 2^{ème} constatation : 25,00 € d'amende ;
- ☞ à partir de la 3^{ème} constatation : 135,00 € d'amende ;
- ☞ capture, enfermement ou transfert à la SPA, tarif de référence à la délibération DCM 019/AVRIL/2021 du 01 avril 2021.

Le Conseil Municipal VALIDE à l'unanimité l'instauration d'une amende tel que présentée ci-dessus.

DCM 063/AOUT/2021

➤ Divagations de bovins et chevaux

Un courrier de relance sera envoyé à Mme VACCAREZZA pour le règlement des factures de divagations et paiement des lieux de dépôts de cet hiver concernant les bovins et les chevaux.

Une rencontre est prévue prochainement pour évoquer la situation de « La Villatte » qui continue à être perturbée avec les instances administratives, les riverains et la municipalité.

3 TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

Enquête sécurité routière : bilan de l'enquête et organisation

Le bilan de l'enquête de sécurité a recueilli 20 retours de formulaires. Les points abordés sont :

- ☞ la circulation chemin du Coudray (vitesse, sécurité),
- ☞ circulation et stationnement rue de Venage,
- ☞ circulation et visibilité au carrefour rue des Écoles, place Jean Bézier,
- ☞ circulation de cyclistes au port sec (hors-piste cyclable),
- ☞ sortie impasse Magenta dangereuse par manque de visibilité,
- ☞ côte de murs (voitures-piétons-vélos),
- ☞ sens de circulation rue Gilles Vignault (prévoir un sens unique) difficultés de visibilité et d'espace piétons -voitures,
- ☞ vitesse excessive chemin de pont Patry,
- ☞ vitesse entrées et sorties de bourg,
- ☞ sortie rue du Parc, priorité difficile à respecter,
- ☞ traversée voie verte Agrial,
- ☞ chemin de la Fellerie et au-delà car la fréquentation a augmenté rendant la circulation plus délicate et beaucoup d'incivilités en voiture,
- ☞ route de L'Huisserie, vitesse,
- ☞ GPS non mis à jour,
- ☞ Carrefours : sorties de voies communales sur les RD,
- ☞ traversée en face du stade,
- ☞ circulation dans le lotissement du Coudray 1 et 2.

Karine COLLET, déléguée sécurité routière, va prendre en charge les enquêtes et créer un groupe de travail. Pascal POIRIER s'est proposé pour l'effectuer avec elle.

Nathalie FORET-VETTIER informe que les écoles primaires ont demandé à ce que les enfants puissent passer le BSR.

Une constatation a été faite concernant 2 voitures qui sont stationnées depuis plus d'un an dont une sans roues.

Cimetière : travaux - devis

La Municipalité est dans l'attente d'un deuxième devis concernant les travaux d'enlèvement des monuments des tombes laissées à l'abandon. Le démarrage des travaux (tombes et allées) est souhaité au 4^{ème} trimestre.

Le nettoyage du cimetière sera remis en place début septembre.

Logement rue des Lauriers

Une visite du logement pour une location a eu lieu. La Municipalité est dans l'attente de la réponse. Une autre demande de visite est en cours.

Compte rendu de la commission Travaux-Urbanisme-Voirie du 13 août 2021

- Quelques travaux sont à envisager dans le logement 14 rue des Lauriers : terrasse, fenêtres, aménagement, revêtement de sol, isolation de la trappe de la cave.
- L'entretien du parking, des abords + marches du parking de la Forge sont à réaliser.
- Les enrobés pour le Chemin des Écoliers et la parcelle de Mayenne Habitat dans le lotissement du Coudray sont prévus en septembre 2021.
- Pour des raisons de sécurité, les jeux au niveau du terrain de football ont été supprimés (suite au passage de la commission de sécurité).
- Une réflexion est en cours pour dégager de l'espace de rangement au complexe sportif.
- Une demande d'un parking minute à la MAM a été formulée.

➤ Voirie :

- Les conditions exceptionnelles dues à la météo ont favorisé la pousse des mauvaises herbes : un 3^{ème} fauchage supplémentaire des bermes sur les chemins communaux est validé pour début septembre.
- L'entretien des sentiers pédestres, des entrées d'agglomération, des allées du lotissement et du parking de la Forge sera réalisé par les agents communaux.
- Tony AUBERT a obtenu l'agrément CERTI-PHYTO. Il pourra épandre de l'engrais d'entretien sur les terrains de football.
- Pour 2022, une réflexion va être engagée concernant l'argent de poche et l'accueil de Loisirs pour la dernière semaine d'août quand il n'y a qu'un seul agent présent sur la commune.
- La destruction des pigeons sera mise en place en septembre 2021.
- L'armoire Orange, rue des Primevères, dont la réparation a été faite fin août a été à nouveau détruite en – de 15 jours.

➤ Travaux salle de Loisirs :

Lors de l'étude du projet de rénovation énergétique de la salle de Loisirs, 2 propositions ont été émises :

- ☞ soit poser des panneaux photovoltaïques sur la salle de Loisirs pour un montant de 33 369,00 € HT et revendre l'électricité (27 kWc) ;
 - ☞ soit poser des panneaux photovoltaïques sur la salle de Loisirs et l'école pour un montant de 47 795,00 € HT, autoconsommer l'électricité produite pour l'école et revendre celle produite par la salle de Loisirs (9 kWc + 27 kWc).
- Le contrat serait établi pour 20 ans. Les onduleurs seraient garantis pendant toute la durée du contrat.

Le Conseil Municipal a une orientation favorable pour la réalisation des 2 projets avec autoconsommation pour l'école et revente de l'électricité produite par la salle de Loisirs.

DCM 064/AOUT/2021

4 VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Compte rendu AG ALSH : demandes

L'AG de l'ASLM s'est tenue le 1^{er} juillet 2021.

- ☞ Eveil gym : ils pourront être amenés à utiliser la salle du Verger si la salle des Loisirs est à nouveau occupée pendant l'année scolaire par la restauration scolaire et si les conditions sanitaires l'exigent.
- ☞ Une volonté de travail en coopération avec des cyclos et la municipalité pour améliorer la sécurité dans le Petit bois est exprimée.
- ☞ Le remplacement de Lucy MASSOT service civique de l'ASLM sera effectué par Quentin BOIZARD au 1^{er} octobre.

☞ Le forum des associations a été présenté lors de cette AG et les responsables des sections ont répondu présents au forum.

☞ Une information sur l'opération Tickets commerçants est proposée par Laval Agglo : l'ASLM devait voir pour s'y inscrire en tant qu'association afin que les Montignéens puissent utiliser les tickets « secteur culturel : 5€ à valoir sur un achat de 15€ » pour les licences sportives des jeunes de – de 22 ans.

☞ Les membres de l'ASLM ont sollicité la municipalité pour des travaux :

- ✓ Une arrivée d'eau dans la pièce d'entrée de la salle Athéna.
- ✓ Un appentis poubelles à l'extérieur de la salle Athéna.
- ✓ Une demande d'une poubelle jaune pour la salle Athéna (absente).
- ✓ Un rack à vélos à l'extérieur de la salle Athéna.
- ✓ Revoir le chauffe-eau de la salle Athéna.
- ✓ Au complexe sportif : demande d'une cabane de rangement des mini buts.
- ✓ Revoir l'étanchéité des toits des locaux de rangement de la salle Athéna.
- ✓ Signalement chauffage défectueux de la salle Athéna avec demande de remplacement.

La commission Travaux examinera ces demandes.

Journée du Patrimoine : dimanche 19 septembre à Montigné

Une commission plénière s'est tenue ce jour à 19h45.

Organisation en cours avec demande d'appel aux bénévoles pour la journée du 19/09/21.

Le lundi 30 août 2021 à 18h30 : réunion sur les journées du patrimoine avec les organisateurs de L'Huisserie.

Le mardi 09 septembre 2021 : organisation du planning avec les bénévoles.

Une annonce sur le panneau lumineux paraîtra pour faire appel aux bénévoles.

Forum des associations : samedi 04 septembre 2021 de 10 h 00 à 13 h 00

Un mail d'organisation va être adressé aux associations avec demande de confirmation de présence pour le 30/08.

Prévoir mise en place salle Athéna par agents techniques le vendredi 3/09 après midi.

Des flyers vont être distribués près des écoles pour mettre dans les cartables des enfants pour le vendredi 3/09.

Une annonce sera également faite sur le panneau lumineux.

Un circuit de circulation sera mis en place dans la salle Athéna pour éviter les croisements et respecter les règles sanitaires (rappel : pass sanitaire et port du masque).

5 ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

Petite Enfance

Contrat de Jeanne GOUGEON

Le contrat de Jeanne GOUGEON, animatrice au RAM, arrive à échéance. Il est proposé de le renouveler du 24/08 au 17/09/2021, au même grade, échelon et annualisation que celui qui courait jusqu'au 23/08/2021.

A compter du 18/09/2021, un arrêté de stagiairisation d'1 an sera mis en place, au grade et échelon que le CDG définira selon la reprise de ses activités antérieures

Le Conseil Municipal valide le renouvellement du contrat du 24/08/2021 au 17/09/2021 et la stagiairisation pour 1 an de Jeanne GOUGEON à compter du 18/09/2021.

DCM 065/AOUT/2021

Répartition du temps de travail de Jeanne GOUGEON

Une nouvelle répartition du temps de travail de Jeanne GOUGEON – animatrice du RAM a été proposée :

- ✓ 8,35/35^{ième} (annualisation qui sera dorénavant identique sur la 3 communes) du fait du basculement de la 2^{ème} matinée-éveil d'Ahuillé (vendredi matin) en temps de gestion (commun aux 3 Communes).

Le Conseil Municipal valide la nouvelle répartition du temps de travail de Jeanne GOUGEON soit 8,35/35^{ième}.

DCM 066/AOUT/2021

Animation Enfance Jeunesse : point de situation

↳ Bilan qualitatif de l'été : retour très positif des enfants, des parents et des professionnels tant pour le centre de loisirs, que l'animation jeunesse et l'argent de poche. Le bilan quantitatif est en cours de finalisation et sera présenté lors du prochain Conseil Municipal.

Retour effectif service Jeunesse Juillet 2021 (Montigné/Ahuille)

Durant cet été nous avons eu 23 familles différentes et 29 jeunes différents (activités, camp, mini camp).

	Nombre de jeunes différents pour Montigné	Moyenne par jour Pour Montigné	Proportion de jeune de Montigné-le-Brillant par rapport à Ahuillé
1. Activités hors camp et mini camp	22	9	69%
Mini camp Koh-Lanta (Complet)	8	8	50%
Camp Aqua-Ploërmel (Complet)	11	11	58%

Le retour des parents est positif. Le service répond aux souhaits des jeunes.

Accueil de loisirs 3/11 ans – Bilan juillet 2021

L'accueil de loisirs a ouvert 3 semaines 1/2, du 7 au 30 juillet (17 jours).

Activités maintenues : 3 stages équitation, 1 camp Aquatique 8/11 ans (complet 15 enfants), 1 Bivouac 3/5 ans (complet 15 enfants au lieu de 5), 4 journées pique-nique à l'extérieur de

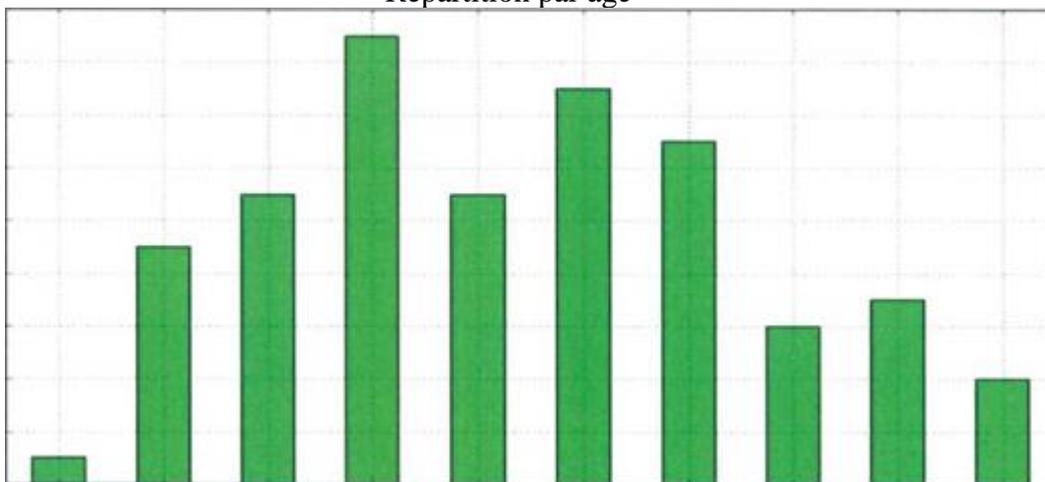
Montigné et 3 sorties piscine à l'Aquabulle. Activité annulée : le camp Petit soigneur 6/7 ans, pas assez d'inscriptions (3 enfants seulement).

🔗 La fréquentation :

94 enfants présents et 62 familles (en 2020 : 79 enfants et 52 familles)

	2021	2020
Activité	<i>Nombre d'enfants</i>	
<u>Accueil de loisirs</u>	<u>87</u> 40 enfants par jour en moyenne Minimum 10 enfants le mercredi 7 juillet Maximum 55 enfants le mardi 27 juillet	<u>74</u> 30 enfants par jour en moyenne Minimum 6 enfants le lundi 13 juillet (pont du 14/07) Maximum 46 enfants le jeudi 23 juillet
<u>Stage équitation 10/11 ans</u>	<u>11</u>	<u>10</u>
<u>Stage équitation 8/9 ans</u>	<u>11</u>	<u>7</u>
<u>Stage équitation 6/7 ans</u>	<u>12</u>	<u>10</u>
<u>Camp 8/11 ans</u>	<u>15</u>	<u>/</u>
<u>Bivouac 3/5 ans</u>	<u>15</u>	<u>/</u>
<u>Camp 6/7 ans</u>	<u>0</u>	<u>/</u>
Genre	<i>Nombre d'enfants</i>	
<u>Garçons</u>	<u>47</u>	<u>42</u>
<u>Filles</u>	<u>47</u>	<u>37</u>
Ecole	<i>Nombre d'enfants</i>	
<u>Pablo Picasso</u>	<u>51</u>	<u>38</u>
<u>Sacré Cœur</u>	<u>42</u>	<u>33</u>
<u>Hors commune</u>	<u>1</u>	<u>8</u>
Age	<i>Nombre d'enfants</i>	
<u>Moins de 6 ans</u>	<u>38</u>	<u>39</u>
<u>Plus de 6 ans</u>	<u>56</u>	<u>40</u>

Répartition par âge



5 678 H ont été réalisées durant le mois de juillet.

2016	2017	2018	2019	2020	2021
<u>3170h</u>	<u>T 4508h</u>	<u>5260h</u>	<u>I 6668h</u>	<u>I 4912h</u>	<u>I 5678h</u>

↳ Tarification des camps jeunesse :

Il a été proposé au Conseil Municipal de valider le tarif des camps en fonction des quotients familiaux suivants :

En fonction du quotient familial :			
	Tranche 1 QF < à 900 €	Tranche 2 900€ < QF < 1200 €	Tranche 3 QF > 1200 €
Camp « Aqua-Ploërmel »	124.80 €	130 €	135.20 €
Mini-camp « Koh-Lanta »	34.56 €	36 €	37.44 €

DCM 067/AOUT/2021

Service civique

Une demande a été déposée auprès de la Ligue pour une nouvelle mission autour du numérique : site internet de la commune, mise en place de nouveaux outils de communication (face book...).

Le démarrage de celle-ci devrait débuter en octobre 2021 pour une durée de 8 mois.

Séniors

Portage des repas sur la période d'août : remerciements des personnes âgées et satisfaction sur la continuité de service pris en charge pendant un mois par les agents communaux, les bénévoles de la commission sociale et les élus.

★ 5 portages réalisés par les Bénévoles, 6 par les Agents communaux et 10 par les Élus.

Préparation de la rentrée

↳ Bonne coordination entre les services techniques communaux et les différents intervenants notamment la société de nettoyage pour des locaux prêts à recevoir les enfants le jeudi 02 septembre. Des remerciements leur sont adressés.

↳ Arrêt maladie prolongé de Michelle GÉRAUD – Recherche de remplacement – Demande faite auprès des jeunes animateurs intervenant cet été.

↳ Accord de Michaël GAILLAND pour la prise en charge des heures sur le temps du midi en remplacement de Malika SAIDOUN qui elle-même prend en charge un enfant porteur de handicap : soit 1 h 30 supplémentaire par jour.

↳ Projet du service jeunesse : animation sur la robotique : besoin d'un intervenant Francas ou Ligue de l'Enseignement.

↳ Commission de sécurité des bâtiments : en attente d'une date de rencontre.

6 LAVAL AGGLO

Information sur le Plan Pluriannuel d'Investissement

Le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) reprend l'ensemble des projets d'investissement et décline les financements nécessaires à leur réalisation.

La première étape a consisté au recensement des opérations identifiables par secteur d'activités, à chiffrer leurs coûts et les financements mobilisables.

La deuxième étape, en bureau communautaire du 22 juin 2021, les élus sectoriels ont présenté l'ensemble de leurs projets. A l'issue de cette réunion, une phase de concertation a été engagée sous forme de sondage. Tous les membres du bureau communautaire ont été invités à classer les projets recensés par ordre prioritaire d'investissement.

Le résultat du sondage a été présenté au Conseil Municipal.

L'étape finale consistera à la phase d'arbitrages et de validations politiques permettant de retenir les projets qui figureront au PPI par le Conseil Communautaire.

7 INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Visite des bâtiments communaux

Les élus ont prévu effectuer une visite des bâtiments communaux.

Calendrier

Date	Heure	Lieu	Objet
10/09/2021	16 h 30	Mairie	Commission Appel d'Offres : choix de la MAE salle de Loisirs
10/09/2021	14 h 00		Commission Voirie
17/09/2021	13 h 45	Montigné	Commission Enfance/Jeunesse – Montigné/Ahuillé
21/09/2021	20 h 00	Mairie	Commission Appel d'Offres : choix de la MAE salle de Loisirs
21/09/2021	20 h 30	Salle du Verger	Commission plénière (présentation par M. MARQUET projet de méthanisation)
23/09/2021	20 h 00	Salle du Verger	Conseil Municipal
15/10/2021	14 h 00		Visite des bâtiments communaux Maire-Adjoint-Agents

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le Jeudi 23 septembre 2021 à 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 50.

Visé par le secrétaire,
de séance,

Le Maire,